

Chapitre 2

Commentaires sur la situation financière de la province

Contenu

Cinquième déficit consécutif.....	9
Croissance constante de la dette nette	10
Observations sur la santé financière de la province	16
Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la province	34

Commentaires sur la situation financière de la province

Cinquième déficit consécutif

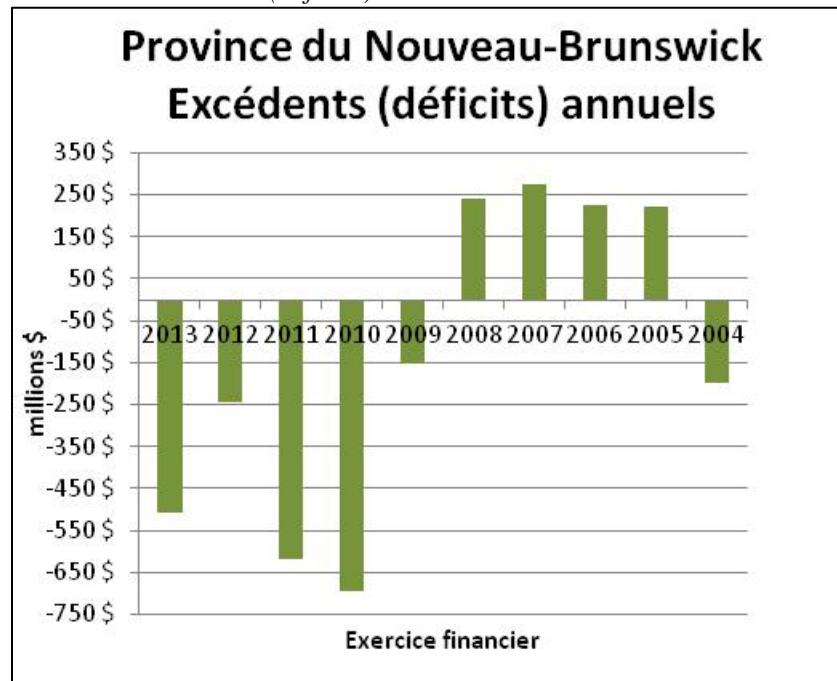
2.1 Les états financiers consolidés audités de la province au 31 mars 2013 font état d'un déficit de 507,7 millions de dollars et d'une augmentation de la dette nette de 931,8 millions de dollars au cours de l'exercice financier. La province a maintenant une dette nette de plus de 11 milliards de dollars.

2.2 Le déficit annuel de 507,7 millions de dollars est supérieur au déficit annuel budgété de 182,9 millions de dollars et est plus de deux fois supérieur au déficit de 245,3 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent.

Des changements importants sont nécessaires

2.3 Il s'agit du cinquième déficit annuel consécutif. La province s'est endettée davantage pour aider à financer ces déficits. Cette tendance est très préoccupante. Des changements majeurs sont nécessaires pour que la province améliore sa santé financière.

Pièce 2.1 - Excédents (déficits) annuels



Après retraitement

Pièce 2.2 - Montants des excédents (déficits) annuels

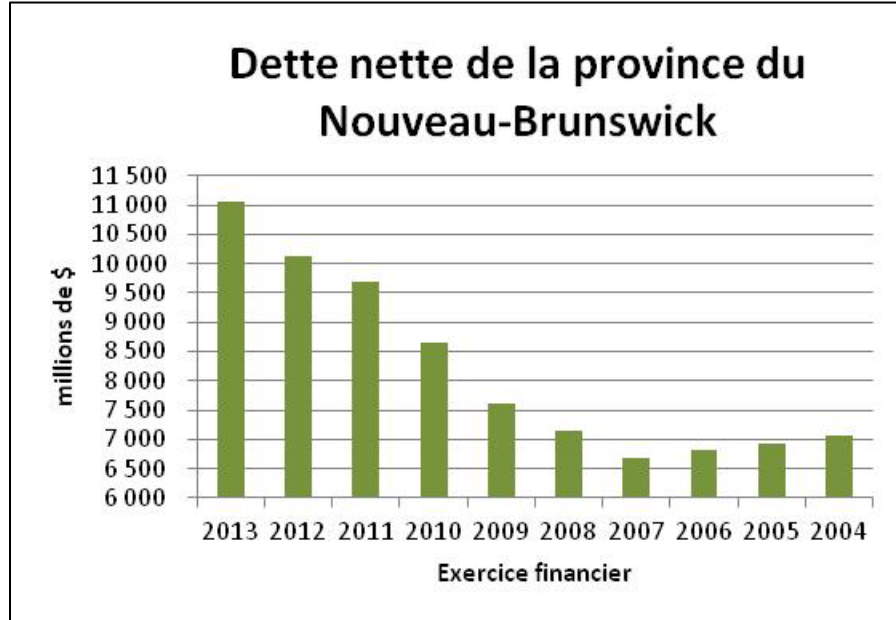
Excédents (déficits) annuels (millions de \$)										
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Après redressement		(245,3)	(617,7)	(695,8)	(152,7)	240,3	275,2	226,3	220,5	(196,7)
Telle que comptabilisés à l'origine	(507,7)	(260,6)	(633,0)	(737,9)	(192,3)	86,7	236,8	243,6	242,2	(103,2)

2.4 Les pièces 2.1 et 2.2 donnent l'excédent ou le déficit au cours des dix derniers exercices. Les montants des exercices précédents ont été redressés de la manière décrite à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de la province au 31 mars 2013.

Croissance constante de la dette nette

2.5 La dette nette est l'une des plus importantes unités de mesure de la situation financière de la province. Les pièces 2.3 et 2.4 font état de l'évolution de la dette nette au cours des dix derniers exercices.

Pièce 2.3 - Dette nette



Après redressement

Pièce 2.4 - Évolution de la dette nette

		Dette nette (millions de \$)									
		2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Après redressement			10 122,2	9 697,5	8 636,7	7 615,9	7 158,8	6 767,7	6 904,9	6 948,2	7 067,2
Telle que comptabilisée à l'origine		11 054,0	10 045,8	9 480,4	8 353,0	7 387,8	6 942,9	6 577,9	6 655,7	6 836,0	6 816,1

2.6 Nous tenons à faire ressortir les faits suivants :

- Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, la dette nette s'est accrue de 931,8 millions de dollars et a atteint 11,1 milliards de dollars.
- La dette nette a augmenté de 4,3 milliards de dollars depuis 2007.
- Le Budget principal de 2013-2014 prévoit que la dette nette augmentera de 594,4 millions de dollars pendant l'exercice qui se terminera le 31 mars 2014.
- Sur la base du Budget principal de 2013-2014, la dette nette de la province pourrait dépasser 11,6 milliards de dollars à la fin de l'exercice qui

se terminera le 31 mars 2014.

2.7 Cette hausse constante de la dette nette s'inscrit dans une tendance très inquiétante. Les recettes futures feront l'objet de pressions encore plus fortes pour permettre de payer les charges passées. Cette tendance négative constante a influencé la décision de Standard & Poor's de réviser à la baisse la cote des obligations de la province de AA- à A+ en 2012. Cette cote va finalement faire monter les coûts d'emprunt. De plus, l'endettement du Nouveau-Brunswick pourrait limiter la capacité d'emprunter de la province et nuire à ses opérations et à la prestation de ses services dans l'avenir. La cote de A+ est demeurée constante en 2013.

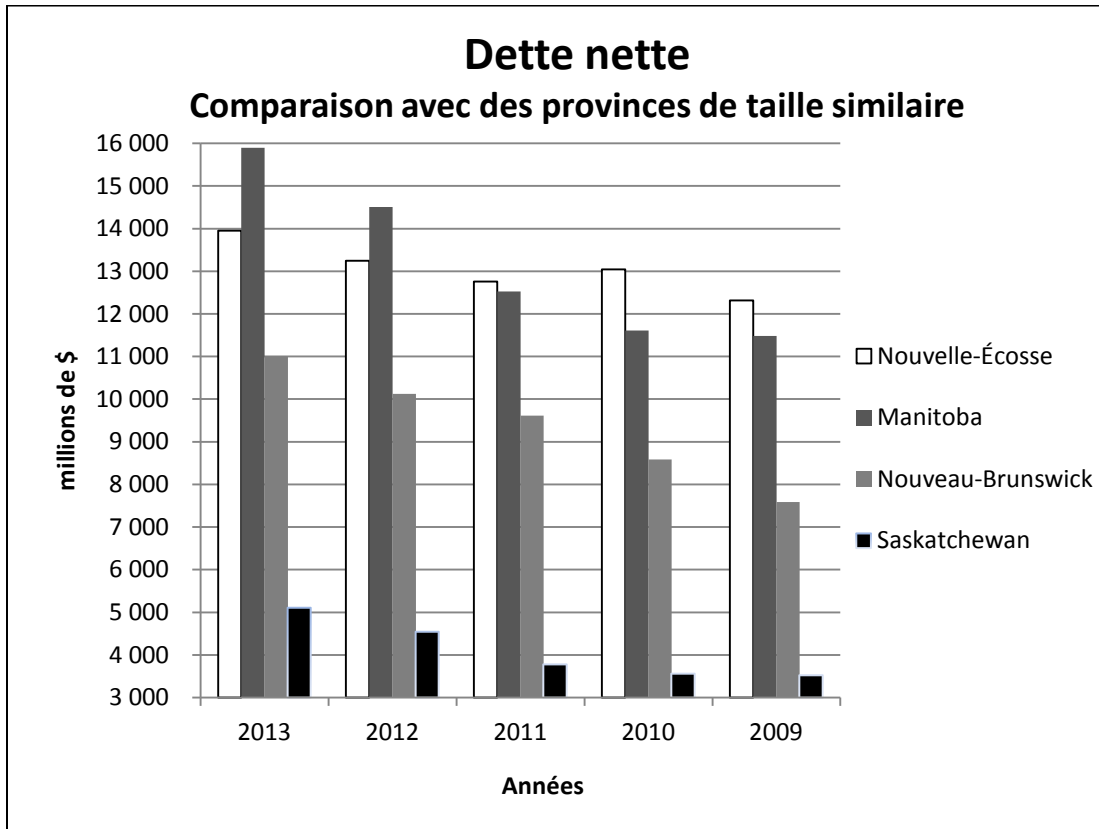
Comparaison avec d'autres provinces de taille similaire

2.8 Une autre façon d'apprécier l'importance de la dette nette de la province est de la comparer à la dette nette en valeur absolue, par habitant et en pourcentage du PIB, des provinces ayant une population de taille similaire à celle du Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan sont des provinces comparables.

2.9 Voici la provenance des données qui se trouvent dans les six prochaines pièces:

- les états financiers sommaires audités de chacune des provinces;
- les données sur la population qui se trouvent dans le site Web de Statistique Canada;
- les chiffres sur le PIB qui figurent dans les commentaires et analyses joints aux états financiers sommaires audités de chacune des provinces.

Pièce 2.5 - Comparaison de la dette nette avec celle de provinces de taille similaire



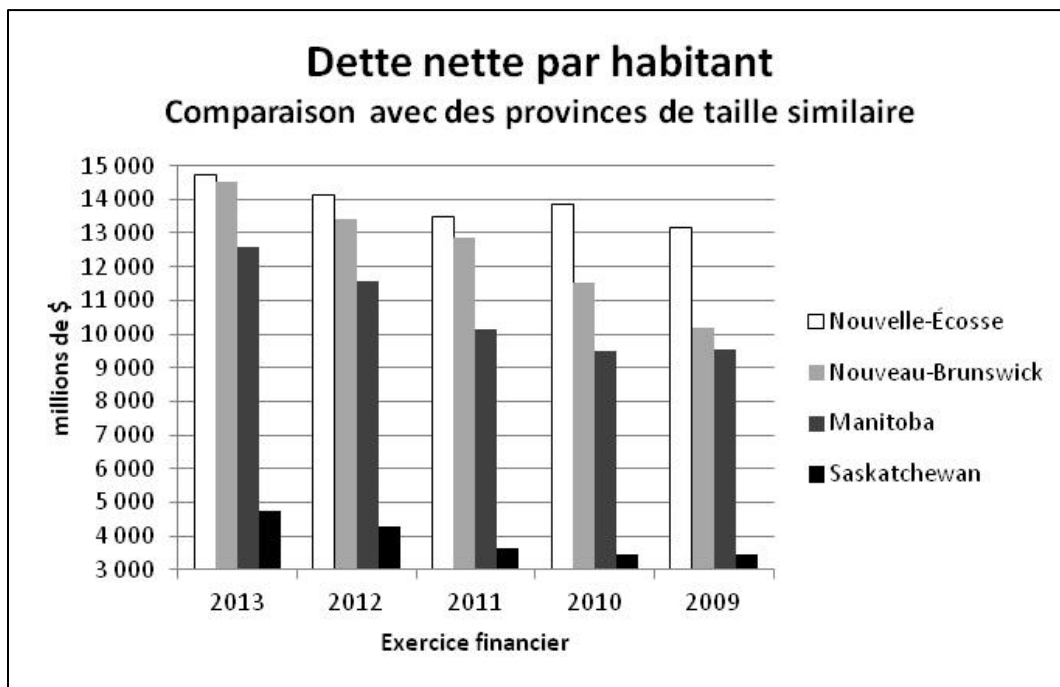
Pièce 2.6 - Comparaison de la dette nette avec celle de provinces de taille similaire (données)

Dette nette (millions de \$)							
Province	Hausse de 2009 à 2013	Hausse de 2012 à 2013	2013	2012	2011	2010	2009
Nouveau-Brunswick	45 %	9 %	11 054	10 122	9 698	8 637	7 616
Saskatchewan	45 %	12 %	5 109	4 543	3 783	3 560	3 524
Manitoba	39 %	9 %	15 893	14 550	12 562	11 643	11 413
Nouvelle-Écosse	13 %	4 %	13 953	13 383	12 887	13 045	12 318

2.10 Comme le montre la pièce 2.6, la dette nette du Nouveau-Brunswick a connu une des plus hautes augmentations au cours des cinq derniers exercices dans ce groupe de comparables. La dette nette du Nouveau-Brunswick s'est accrue de 45 % pendant les cinq derniers exercices. L'ampleur de cette augmentation est préoccupante. Le taux de croissance

de la dette nette a également connu une croissance au cours du dernier exercice. En effet, la dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 9 % pendant l'exercice financier de 2013. Le poids global de la dette de la province demeure élevé et devrait diminuer au cours du prochain exercice, si on s'en remet au Budget principal de 2013-2014, selon lequel la dette nette devrait augmenter d'approximativement 594 millions de dollars. Les conséquences à long terme du niveau d'endettement actuel et les coûts d'emprunt qui y sont associés nous inquiètent.

Pièce 2.7 - Dette nette par habitant



Pièce 2.8 - Dette nette par habitant (données)

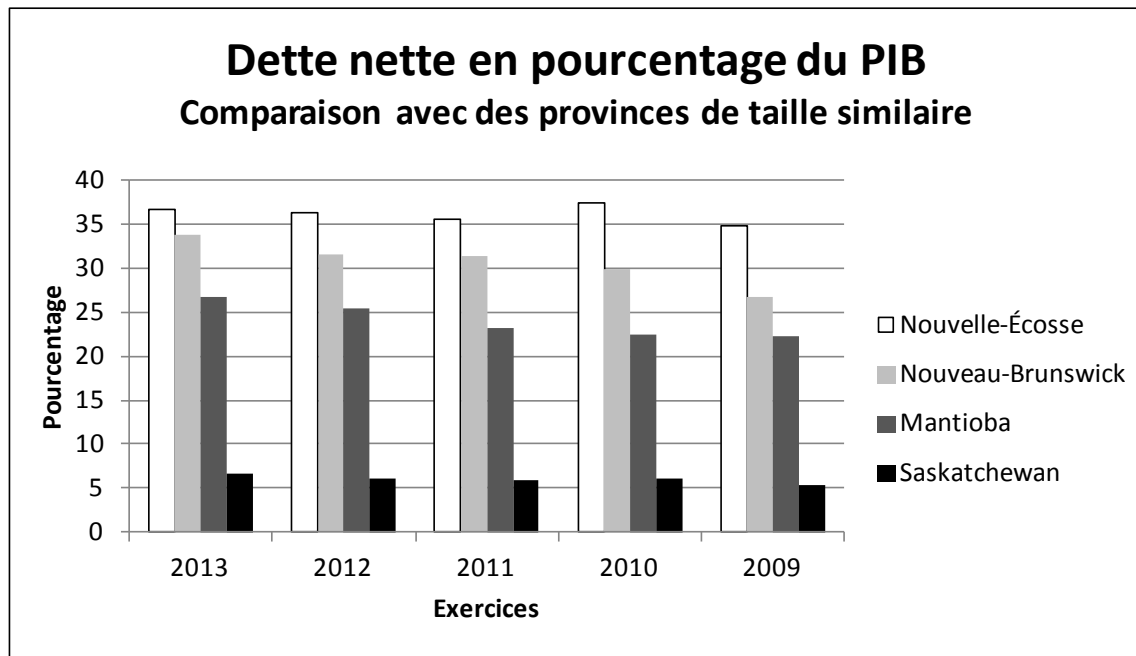
Dette nette par habitant*					
(\$)					
Province	2013	2012	2011	2010	2009
Nouvelle-Écosse	14 708	14 110	13 634	13 869	13 139
Nouveau-Brunswick	14 623	13 400	12 880	11 516	10 197
Manitoba	12 544	11 624	10 166	9 544	9 466
Saskatchewan	4 731	4 295	3 622	3 458	3 476

* Basé sur les données sur la population de Statistique Canada au 1^{er} juillet de l'exercice financier concerné (ex. : 2013 basé sur les données du 1^{er} juillet 2012). Les chiffres ont été arrondis aux fins de présentation.

2.11 Les renseignements que contient la pièce 2.8 indiquent que le Nouveau-Brunswick a la deuxième dette nette par habitant la plus élevée dans le groupe de comparables. S'il fallait éliminer la dette en faisant contribuer les Néo-Brunswickois, chacun d'entre eux devrait verser 14 623 \$. Là encore, il s'agit d'un indicateur qui a augmenté considérablement, passant de 10 197 \$ en 2009 à 14 623 \$ en 2013.

2.12 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la dette nette par habitant du Nouveau-Brunswick représentait 77,6 % de celle de la Nouvelle-Écosse. Le 31 mars 2013, ce pourcentage atteignait 99,4 %.

Pièce 2.9 - Dette nette en pourcentage du PIB



Pièce 2.10 - Dette nette en pourcentage du PIB (données)

Dette nette en pourcentage du PIB (pourcentage)						
Province	2013	2012	2011	2010	2009	Hausse de 2009 à 2013
Nouvelle-Écosse	36,7	36,2	35,5	37,4	34,8	5,5 %
Nouveau-Brunswick	33,9	31,5	31,3	29,8	26,7	26,9 %
Manitoba	26,8	25,6	23,1	22,6	22,1	21,3 %
Saskatchewan	6,6	6,1	5,9	6,0	5,3	24,5 %

2.13 Comme l'indique la pièce 2.10, le Nouveau-Brunswick a connu l'augmentation la plus élevée de la dette nette en pourcentage du PIB entre 2009 et 2013 et la province avait la deuxième dette nette la plus élevée en pourcentage du PIB parmi les provinces comparables en 2013. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la dette nette du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB s'élevait à 76,7 % de celle de la Nouvelle-Écosse; pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, ce pourcentage atteignait 92,4 %.

Résumé des comparaisons de la dette nette

2.14 Comparativement aux autres provinces, le rendement du Nouveau-Brunswick au chapitre de la dette nette demeure très préoccupant. La dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 4,3 milliards de dollars depuis 2007. Il faudra donc que des efforts constants soient déployés pour faire face au problème du niveau de la dette nette.

Observations sur la santé financière de la province

2.15 Depuis quelques années, nous incluons dans notre rapport annuel une analyse des tendances historiques en ce qui concerne la situation financière de la province en tenant compte de mesures de la durabilité, de la flexibilité et de la vulnérabilité.

2.16 Depuis 2009, la province publie certaines de ces mesures dans une section intitulée *Indicateurs de la santé financière* du volume 1 des Comptes publics. Comme nous l'avons mentionné l'an dernier, nous nous réjouissons de constater que la province publie cette information. Nous sommes également satisfaits de voir que la période des données historiques a été prolongée pour l'exercice terminé le 31 mars 2013,

passant de neuf à dix ans.

2.17 Dans cette section, nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (PR). Cette analyse a pour but de broser un tableau plus complet de la santé financière de la province, puisqu'elle permet de déceler les tendances. L'analyse précise les renseignements publiés dans les états financiers consolidés audités, car ceux-ci donnent seulement la situation financière de la province à un moment donné.

Hypothèses utilisées

2.18 Nous n'avons pas audité certains des chiffres utilisés dans notre analyse des indicateurs; nous utilisons plutôt les chiffres redressés par la province, comme il est indiqué à la note 18 des états financiers consolidés de la province. La province a utilisé ces chiffres redressés dans son rapport de gestion et d'analyse du volume 1 des Comptes publics. Nous n'avons pas audité les chiffres annualisés que nous avons obtenus de la province pour les exercices de 2004 à 2010. Pour les exercices de 2011 à 2013, nous avons audité les chiffres dans le cadre de nos travaux d'audit de 2012-2013.

2.19 Dans certains des pièces qui suivent, nous donnons les chiffres comparatifs de cinq exercices au lieu de dix. En effet, les chiffres redressés pour les exercices antérieurs ne sont pas disponibles en raison de modifications aux conventions comptables.

Résumé de l'état des finances de la province

2.20 La pièce 2.11 donne un résumé de notre analyse des indicateurs financiers. Nous présentons les indicateurs pour chaque élément, le but de chaque indicateur, la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (cinq ou dix ans), et nous indiquons l'endroit dans le présent chapitre où nous étudions chaque indicateur plus en détail.

Pièce 2.11 - Résumé des indicateurs de l'état des finances

	Indicateur	Objectif	Tendance à court terme	Période	Tendance à long terme	Page
Durabilité	Actif/passif	Mesure à quel point le gouvernement finance ses activités en émettant des titres de créance.	Défavorable ¹	5 ans	Défavorable	19
	Actif financier/passif	Mesure s'il faudra des recettes futures pour payer les opérations passées.	Défavorable ¹	5 ans	Défavorable	20
	Dettes nette/recettes annuelles totales	Détermine s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées.	Défavorable	10 ans	Défavorable	21
	Charges par fonction/charges totales	Donne la tendance des dépenses gouvernementales avec le temps.	Neutre	5 ans	Neutre	22
	Dettes nette/PIB	Donne la relation entre la dette nette et l'activité économique.	Défavorable	10 ans	Défavorable	23
	Déficit accumulé/PIB	Mesure la somme des résultats des activités de l'exercice courant et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique.	Défavorable	5 ans	Défavorable	24
	Charges totales/PIB	Donne la tendance des dépenses gouvernementales avec le temps par rapport à la croissance économique.	Favorable	10 ans	Défavorable	25
Flexibilité	Frais de la dette publique/recettes	Mesure à quel point les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services.	Neutre	10 ans	Favorable	27
	Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services.	Neutre	5 ans	Neutre	29
	Recettes de provenance interne/PIB	Mesure à quel point les recettes sont tirées de l'économie.	Neutre	10 ans	Neutre	30
Vulnérabilité	Paiements de transfert/recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement.	Défavorable ²	10 ans	Mixte	32
	Dettes en devises /dettes nette	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations des devises.	Favorable	10 ans	Favorable	33

¹ Neutre au dernier exercice.

² Favorable au dernier exercice.

Conclusion

2.21 Les tendances à long terme témoignent d'un certain nombre d'indicateurs financiers défavorables. La situation financière à long terme de la province est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent. De plus, on a vu des signes de détérioration à brève échéance dans certains secteurs. En particulier, nous constatons que notre appréciation de trois indicateurs à court terme s'est dégradée par rapport à l'exercice précédent. Ces signes de détérioration des indicateurs à court terme nous préoccupent.

2.22 Bien que certains indicateurs financiers soient favorables, le niveau de la dette nette, qui a franchi le seuil des 11 milliards de dollars, et la dette nette en hausse de 63,3 % depuis 2007 sont préoccupants. Ce rythme de croissance de la dette nette n'est pas viable à long terme, et il faudra apporter des changements importants pour remédier à ce problème. Cela pourrait avoir une incidence sur la capacité de la province de s'acquitter de ses obligations financières existantes, tant du point de vue de ses engagements en matière de services à la population que de ses engagements financiers envers ses créanciers, ses employés, etc. Encore cette année, nous encourageons le gouvernement à établir des objectifs de contrôle et de réduction de la dette nette à long terme.

Indicateurs de durabilité

2.23 La durabilité est le fait pour la province de pouvoir maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le poids de la dette sur l'économie.

Actif/passif

2.24 La pièce 2.12 porte sur l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif et le passif.

Pièce 2.12 - Comparaison des ratios actifs-passifs

Comparaison des ratios actifs-passifs			
Fin de l'exercice	Actif total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Actif total/passif total (%)
2009	11 765,6	13 474,5	87,3 %
2010	12 045,8	14 485,5	83,1 %
2011	13 646,5	16 744,0	81,5 %
2012	14 973,9	17 386,9	86,1 %
2013	15 948,8	18 744,7	85,1 %

Actif/passif

Après redressement

* Les montants des exercices de 2009 à 2011 n'ont pas été redressés pour tenir compte des modifications comptables en matière de contributions reportées afférentes aux immobilisations et de capitalisation du matériel et des logiciels informatiques.

2.25 Lorsque le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et qu'il finance ses activités en émettant des titres de créance. Au cours des cinq derniers exercices, le taux de la province a été inférieur à 100 %. Les augmentations enregistrées en 2012 et 2013 comparativement aux années précédentes témoignent d'une augmentation de passifs. La tendance de 2009 à 2011 était non favorable en raison de la baisse constante. Dans l'ensemble, selon notre appréciation, la tendance à court et à long terme est défavorable.

Actif financier/passif

2.26 Le rapport entre l'actif financier et le passif est un autre indicateur de durabilité dont fait état la pièce 2.13.

Pièce 2.13 - Comparaison des ratios actifs financiers-passifs

Rapport entre l'actif financier et le passif			
Fin de l'exercice	Actif financier total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Total des actifs financiers/total des passifs (pourcentage)
2009	6 086,7	13 474,5	45,2 %
2010	6 014,1	14 485,5	41,5 %
2011	7 128,3	16 744,0	42,6 %
2012	7 264,7	17 386,9	41,8 %
2013	7 690,7	18 744,7	41,0 %

Actif financier/passif

Pourcentage

Exercice

Après redressement

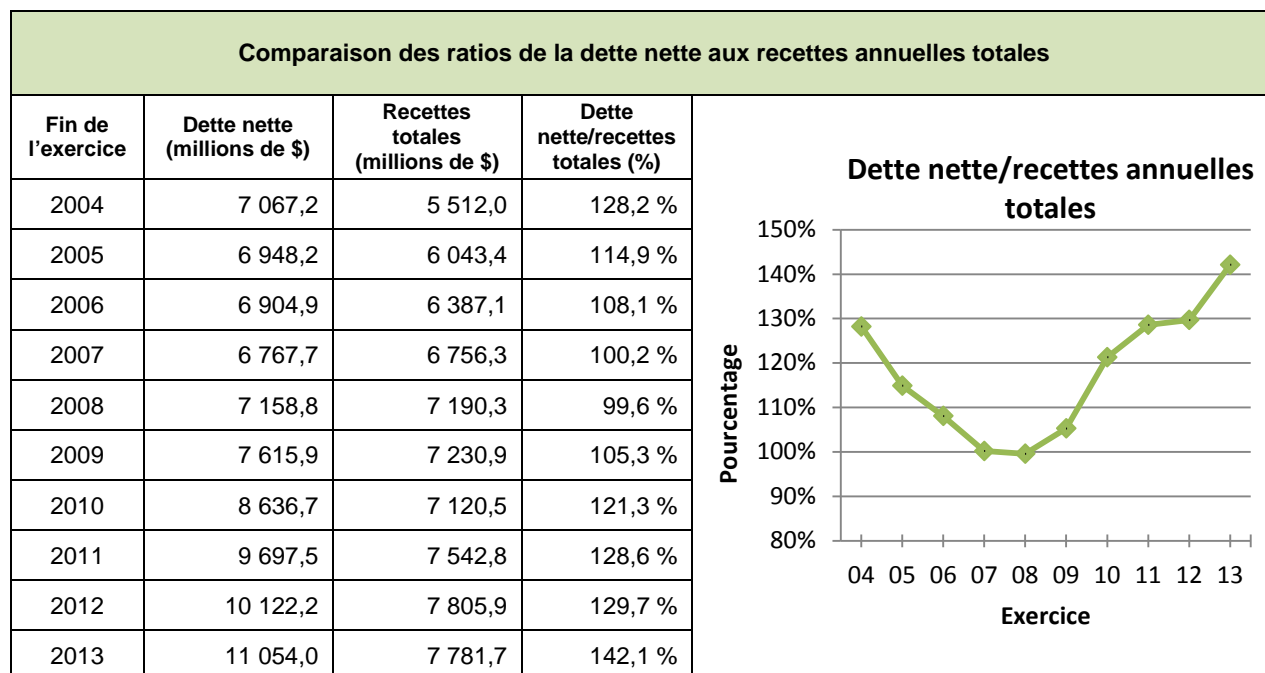
* Les montants des exercices de 2009 à 2011 n'ont pas été redressés pour tenir compte des modifications comptables en matière de contributions reportées afférentes aux immobilisations et de capitalisation du matériel et des logiciels informatiques.

2.27 Lorsque le passif est supérieur à l'actif financier, le gouvernement se trouve dans une situation de dette nette, ce qui signifie que des excédents futurs seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Le pourcentage enregistré par la province connaît une légère baisse depuis 2011. Selon notre appréciation, la tendance à court terme et à long terme est défavorable.

Dette nette/recettes annuelles totales

2.28 Le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales est un autre indicateur de durabilité présenté dans la pièce 2.14.

Pièce 2.14 - Comparaison des ratios de la dette nette au total des recettes annuelles totales



2.29 La dette nette donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Si le rapport entre la dette nette et le total des recettes annuelles augmente, cela signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. Le pourcentage enregistré par la province a augmenté depuis six ans, surtout en 2013, en raison de la hausse constante de la dette nette et de la diminution de recettes. Les progrès constatés entre 2004 et 2008 ont tous été perdus. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

Charges par fonction/charges totales

2.30 La pièce 2.15 présente le rapport entre les charges par fonction et les charges totales.

Pièce 2.15 - Comparaison des ratios des charges par fonction aux charges totales

Comparaison des ratios des charges par fonction aux charges totales										
	2013		2012		2011		2010		2009	
	(millions \$)	(%)	(millions \$)	(%)	(millions \$)	(%)	(millions \$)	(%)	(millions \$)	(%)
Travail et emploi	100,5	1,2	108,4	1,3	141,7	1,7	141,5	1,8	124,4	1,7
Ressources	210,1	2,5	214,6	2,7	215,1	2,7	205,8	2,6	204,2	2,8
Services de protection	237,3	2,9	229,9	2,9	260,9	3,2	219,7	2,8	233,9	3,1
Développement économique	270,6	3,3	257,3	3,2	328,4	4,0	343,7	4,4	286,3	3,9
Transports et infrastructure	547,7	6,7	527,7	6,6	402,7	4,9	381,4	4,9	380,7	5,2
Gouvernement central	633,8	7,6	542,3	6,7	722,0	8,8	682,9	8,7	684,9	9,2
Service de la dette publique	660,3	7,9	661,8	8,2	641,5	7,9	616,6	7,9	602,5	8,2
Développement social	1 055,6	12,7	1 029,9	12,8	1 037,5	12,8	997,1	12,8	961,0	13,0
Éducation et formation	1 787,6	21,6	1 749,3	21,7	1 723,7	21,1	1 632,0	20,9	1 457,0	19,7
Santé	2 785,9	33,6	2 730,0	33,9	2 687,0	32,9	2 595,6	33,2	2 448,7	33,2
Total	8 289,4	100,0	8 051,2	100,0	8 160,5	100,0	7 816,3	100,0	7 383,6	100,0

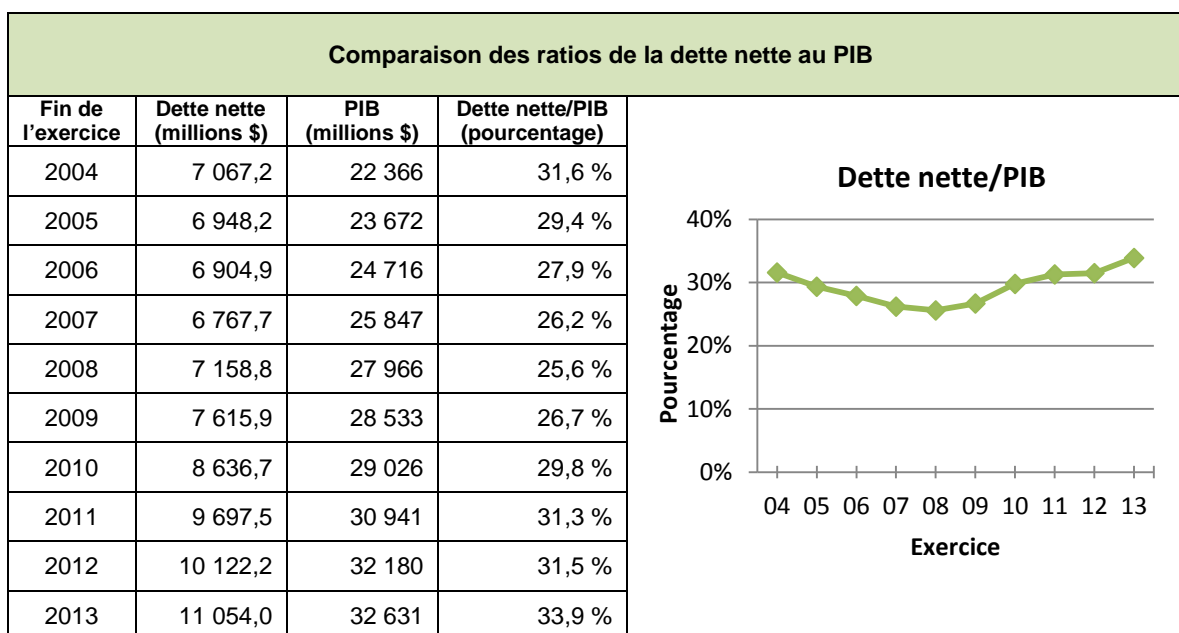
2.31 Les exercices terminés entre le 31 mars 2009 et le 31 mars 2013 se sont soldés par des déficits. Cette situation s'explique par le fait que même si les tendances sont demeurées stables pour chaque charge, le niveau total des charges a été supérieur aux recettes produites ces années-là. Les charges affectées à l'éducation et à la formation ainsi qu'à la santé accaparent plus de 50 % des charges totales, ce qui concorde avec les années précédentes.

2.32 Comparativement à 2012, l'affectation des charges était relativement stable; toutefois, à l'avenir, il faudra surveiller de près les effets de la croissance de la dette nette du Nouveau-Brunswick étant donné que le poids des intérêts accapare des ressources qui seraient autrement utilisées pour dispenser des services. Selon notre appréciation, cette tendance est neutre.

Dette nette/PIB

2.33 La pièce 2.16 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et le PIB. La province fait aussi état de cet indicateur dans le volume 1 des Comptes publics.

Pièce 2.16 - Comparaison des ratios de la dette nette au PIB



2.34 Cet indicateur compare la dette nette de la province, c'est-à-dire la différence entre le passif et l'actif financier, et son PIB. Ce ratio a diminué entre 2004 et 2008, ce qui indique que le niveau de la dette de la province est devenu moins onéreux pour l'économie. Le ratio a augmenté entre 2009 et 2013, parce que le taux de croissance de la dette nette a dépassé le taux de croissance du PIB pendant cette période. En 2013, le ratio a atteint son niveau le plus élevé depuis 2004. Cela signifie que la dette nette de la province augmente plus rapidement que le taux de croissance économique et que son poids sur l'économie s'alourdit constamment. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

Déficit accumulé/PIB

2.35 La pièce 2.17 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre le déficit accumulé et le PIB.

Pièce 2.17 - Comparaison des ratios du déficit accumulé au PIB

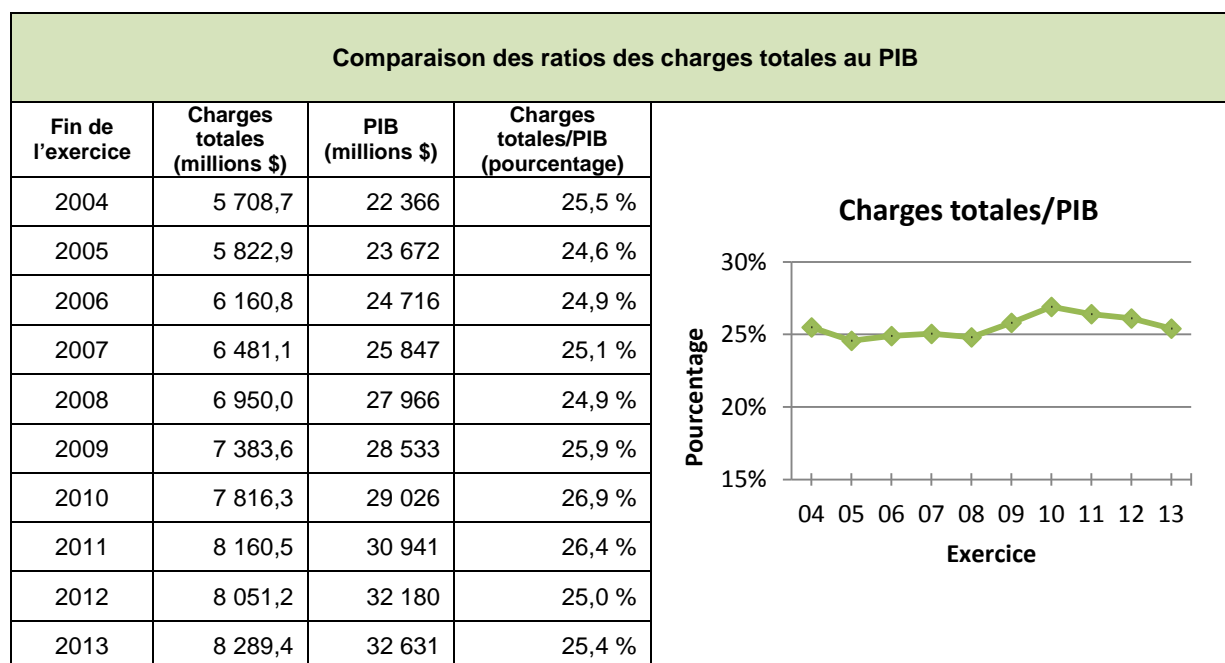
Comparaison des ratios du déficit accumulé au PIB			
Fin de l'exercice	Déficit accumulé (millions \$)	PIB (millions \$)	Déficit accumulé/PIB (pourcentage)
2009	978,1	28 533	3,4 %
2010	1 669,0	29 026	5,8 %
2011	2 157,7	30 941	7,0 %
2012	2 413,0	32 180	7,5 %
2013	2 795,9	32 631	8,6 %

2.36 Le déficit accumulé donne la mesure à laquelle les recettes annuelles n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels de la prestation des services. Les données ci-dessus indiquent que le déficit accumulé a augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique entre 2009 et 2013. Cela équivaut à une tendance défavorable, étant donné que le déficit s'est accru plus rapidement que la croissance de l'économie.

Charges totales/PIB

2.37 La pièce 2.18 porte sur l'indicateur du rapport entre les charges totales et le PIB.

Pièce 2.18 - Comparaison des ratios des charges totales au PIB



2.38 La pièce 2.18 permet de conclure que le gouvernement a maintenu ses dépenses à environ 25 % du PIB au cours de cinq années sur les dix dernières années; toutefois, de 2009 à 2011, ce pourcentage était plus élevé. Il s'agit d'une tendance défavorable à long terme, car les charges augmentent plus rapidement que le taux de croissance économique. Ce ratio a baissé en 2012 et 2013; selon notre appréciation, cette tendance est par conséquent favorable à court terme.

Pièce 2.19 - Tendances des indicateurs de durabilité

Tendance des indicateurs de durabilité		
Indicateur de durabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Défavorable	Défavorable
Actif financier/passif	Défavorable	Défavorable
Dettes nettes/recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
Dettes nettes/PIB	Défavorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Favorable	Défavorable

Résumé des indicateurs de durabilité

2.39 La pièce 2.19 présente un résumé des indicateurs de durabilité de la province. Bien que nous savons que de grands efforts ont été déployés pour obtenir une tendance favorable à court terme pour l'un des indicateurs de durabilité, cinq des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à court terme. Par conséquent, selon notre appréciation générale, les tendances à long terme demeurent défavorables. Cette tendance négative en matière de durabilité devrait préoccuper la population du Nouveau-Brunswick.

Indicateurs de flexibilité

2.40 La flexibilité est la mesure à laquelle le gouvernement peut changer le poids de la dette ou le fardeau fiscal sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers.

Frais de la dette publique/recettes

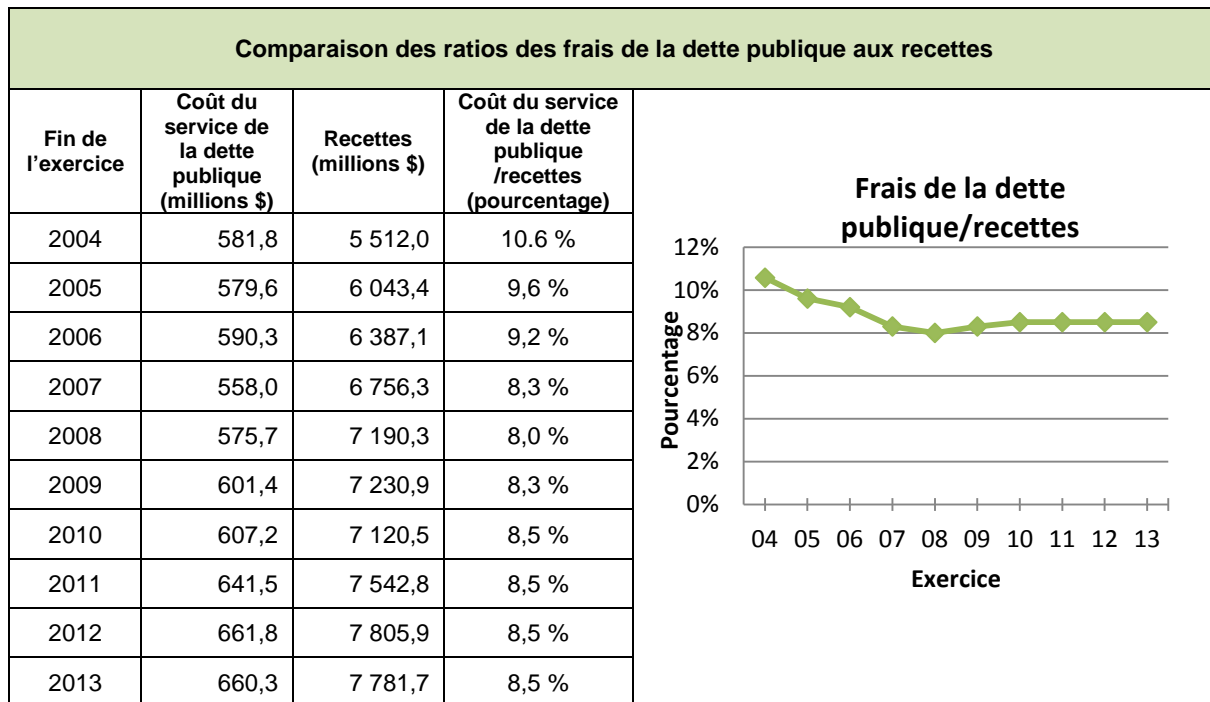
2.41 L'un des facteurs les plus connus qui influent sur la flexibilité des gouvernements est le coût du service de la dette publique. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité, parce que le service de la dette représente le premier engagement financier de la province et qu'il ne lui laisse aucune flexibilité en ce qui concerne le calendrier de paiements.

2.42 Le coût du service de la dette publique est surtout composé des intérêts sur la dette consolidée de la province. Il comprend aussi le change payé sur les intérêts et les obligations qui arrivent à échéance pendant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change ainsi que l'amortissement des escomptes et

des primes consentis à l'émission des titres de la province. Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la province.

2.43 La pièce 2.20 illustre le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes. La province fait aussi état de cet indicateur dans le volume 1 des Comptes publics.

Pièce 2.20 - Comparaison des ratios des frais de la dette publique aux recettes



2.44 La pièce 2.20 montre que le coût de service de la dette publique en pourcentage des recettes totales de la province a été considérablement plus bas au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013 que pendant l'exercice terminé le 31 mars 2004. Cela signifie que la province consacre proportionnellement moins de ses recettes de l'année en cours pour payer les frais de la dette, ce qui dégage davantage de recettes de l'année en cours pour payer les services à la population. Comme le ratio est demeuré relativement stable depuis quatre ans, nous définissons la tendance à court terme comme neutre. Par ailleurs, le ratio de l'exercice courant étant inférieur au ratio de 2004, nous considérons que la tendance à long terme est favorable. Même si nous avons déterminé que la

tendance de cet indicateur est favorable, on doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur. Le coût du service de la dette de la province est à la hausse à un moment où les taux d'intérêt sont en recul, et la dette de la province augmente considérablement.

Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations

2.45 La pièce 2.21 présente le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations.

Pièce 2.21 - Comparaison des ratios de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations

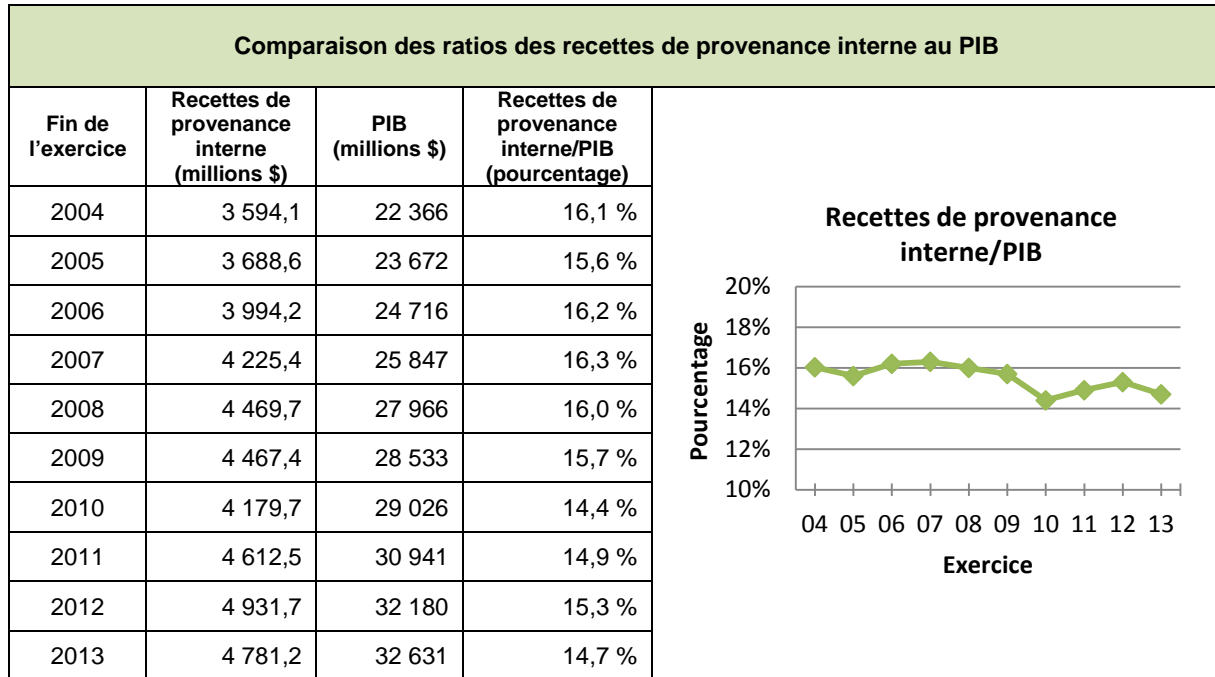
Comparaison des ratios de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations																
Fin de l'exercice	Valeur comptable nette (millions \$)	Coût des immobilisations (millions \$)	Valeur comptable nette/coût des immobilisations (pourcentage)													
2009	6 394,0	10 341,5	61,8 %	<p style="text-align: center;">Valeur comptable nette/coût des immobilisations</p> <table border="1"> <caption>Valeur comptable nette/coût des immobilisations</caption> <thead> <tr> <th>Exercice</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2009</td> <td>61,8 %</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>61,2 %</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>61,7 %</td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td>61,0 %</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>61,1 %</td> </tr> </tbody> </table>	Exercice	Pourcentage	2009	61,8 %	2010	61,2 %	2011	61,7 %	2012	61,0 %	2013	61,1 %
Exercice	Pourcentage															
2009	61,8 %															
2010	61,2 %															
2011	61,7 %															
2012	61,0 %															
2013	61,1 %															
2010	6 706,0	10 959,3	61,2 %													
2011	7 241,7	11 733,2	61,7 %													
2012	7 452,5	12 221,3	61,0 %													
2013	7 977,6	13 065,3	61,1 %													

2.46 Ces données montrent qu'il restait en moyenne 61,1 % de la vie utile du stock d'immobilisations de la province en date du 31 mars 2013. Essentiellement, cela signifie que les immobilisations de la province que l'on pensait utilisables pendant dix ans à l'origine avaient six années de vie utile restante au 31 mars 2013, et les immobilisations dont la durée de vie utile à l'origine était de vingt ans étaient considérées utilisables pendant encore un peu plus de douze ans en moyenne. Selon notre appréciation, étant donné que les ratios sont demeurés relativement les mêmes au cours des cinq derniers exercices, la tendance à court terme est neutre.

Recettes de provenance interne/PIB

2.47 La pièce 2.22 présente le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB. La province fait aussi état de cet indicateur dans le volume 1 des Comptes publics.

Pièce 2.22 - Comparaison des ratios des recettes de provenance interne au PIB



2.48 L'indicateur du rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB permet de mesurer à quel point la province produit ses recettes en les tirant de l'économie provinciale. Quand le ratio augmente, une plus grande part des recettes de la province est produite à même l'économie provinciale. Par exemple, ce ratio pourrait augmenter si la province haussait les impôts et les taxes. Si le ratio diminue, une moins grande part des recettes de la province est produite à même l'économie provinciale. Une diminution du ratio accroît la capacité de la province d'augmenter les impôts et les taxes, ce qui lui permet de jouir d'une plus grande flexibilité dans les moyens à prendre pour produire des recettes. Ce ratio est demeuré généralement stable à long terme et selon notre appréciation, la tendance de cet indicateur est neutre.

2.49 Ce ratio a fléchi au cours de l'exercice terminé en

2010, surtout à cause d'une perte importante de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Cette année-là, la réduction des recettes de provenance interne n'était pas attribuable à une diminution des droits, des impôts et des taxes.

2.50 En 2013, les recettes de provenance interne ont diminué de 150,5 millions de dollars. La principale source de cette diminution est attribuable à la CFENB qui a enregistré un excédent de 17,8 millions tel que reporté dans les états financiers consolidés audités de la province de 2013 comparativement à un excédent de 145,0 millions en 2012.

2.51 On doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur pour les cinq derniers exercices. En effet, la province a enregistré des déficits, ce qui signifie qu'elle n'a pas produit assez de recettes ces années-là pour payer ses charges.

Résumé des indicateurs de flexibilité

Pièce 2.23 - Tendances des indicateurs de flexibilité

Tendance des indicateurs de flexibilité		
Indicateur de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Frais de la dette publique/recettes	Neutre	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Neutre	Neutre
Recettes de provenance interne/PIB	Neutre	Neutre

2.52 Tel que résumé à la pièce 2.23, selon notre appréciation, la flexibilité à court terme et à long terme est largement neutre. Mais on doit interpréter ce résultat avec circonspection, parce qu'il a été enregistré au moment où le Nouveau-Brunswick a connu son cinquième déficit consécutif, et où le coût de service de la dette de la province est à la hausse alors que les taux sont à la baisse et que le poids de la dette de la province augmente.

Indicateurs de vulnérabilité

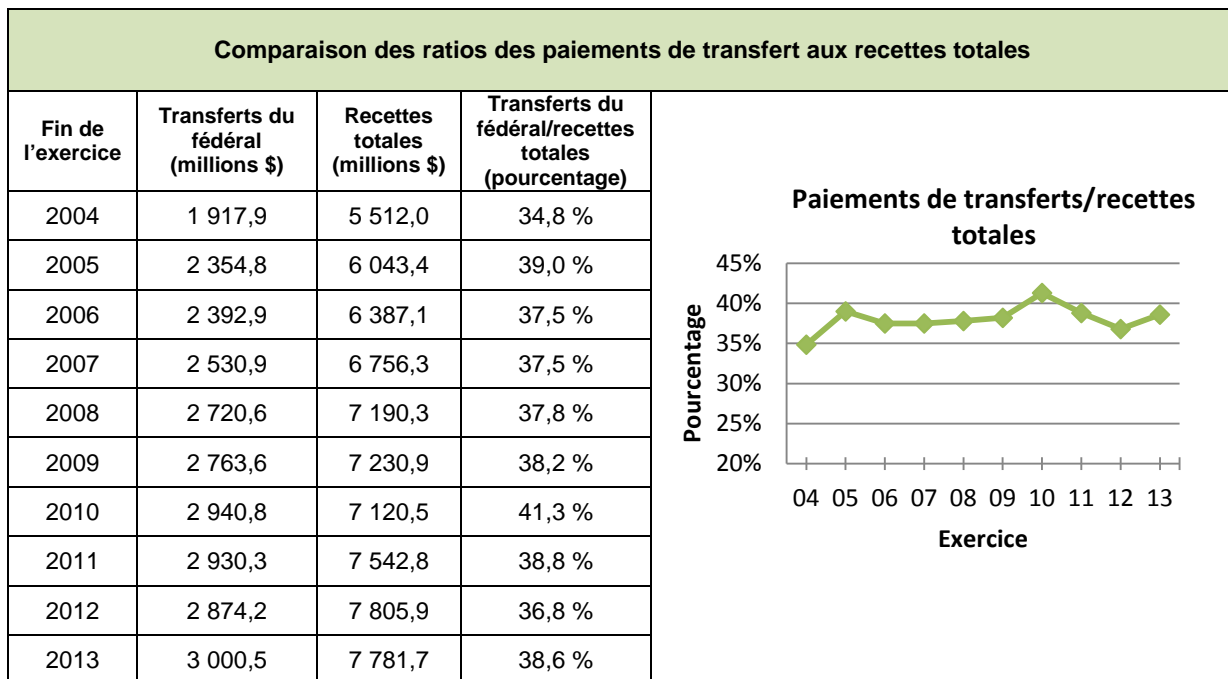
2.53 La vulnérabilité est la mesure à laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce aucune maîtrise ni influence.

Paiements de transfert/recettes totales

2.54 En comparant la proportion du total des recettes qui provient du gouvernement fédéral aux recettes totales de la province, nous obtenons une mesure du degré de dépendance de la province à l'égard du gouvernement fédéral. Lorsque cette dépendance augmente, la province est plus vulnérable face aux décisions financières prises par le gouvernement fédéral. Cet indicateur illustre à quel point un indicateur donné peut influencer sur un autre indicateur. Par exemple, si la province était en mesure de réduire sa dépendance à l'égard du gouvernement fédéral en produisant davantage de recettes de provenance interne, elle pourrait améliorer sa situation sur le plan de la vulnérabilité, mais sa durabilité pourrait se détériorer.

2.55 La pièce 2.24 présente le rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales. La province fait aussi état de cet indicateur dans le volume 1 des Comptes publics.

Pièce 2.24 - Comparaison des ratios des paiements de transfert aux recettes totales

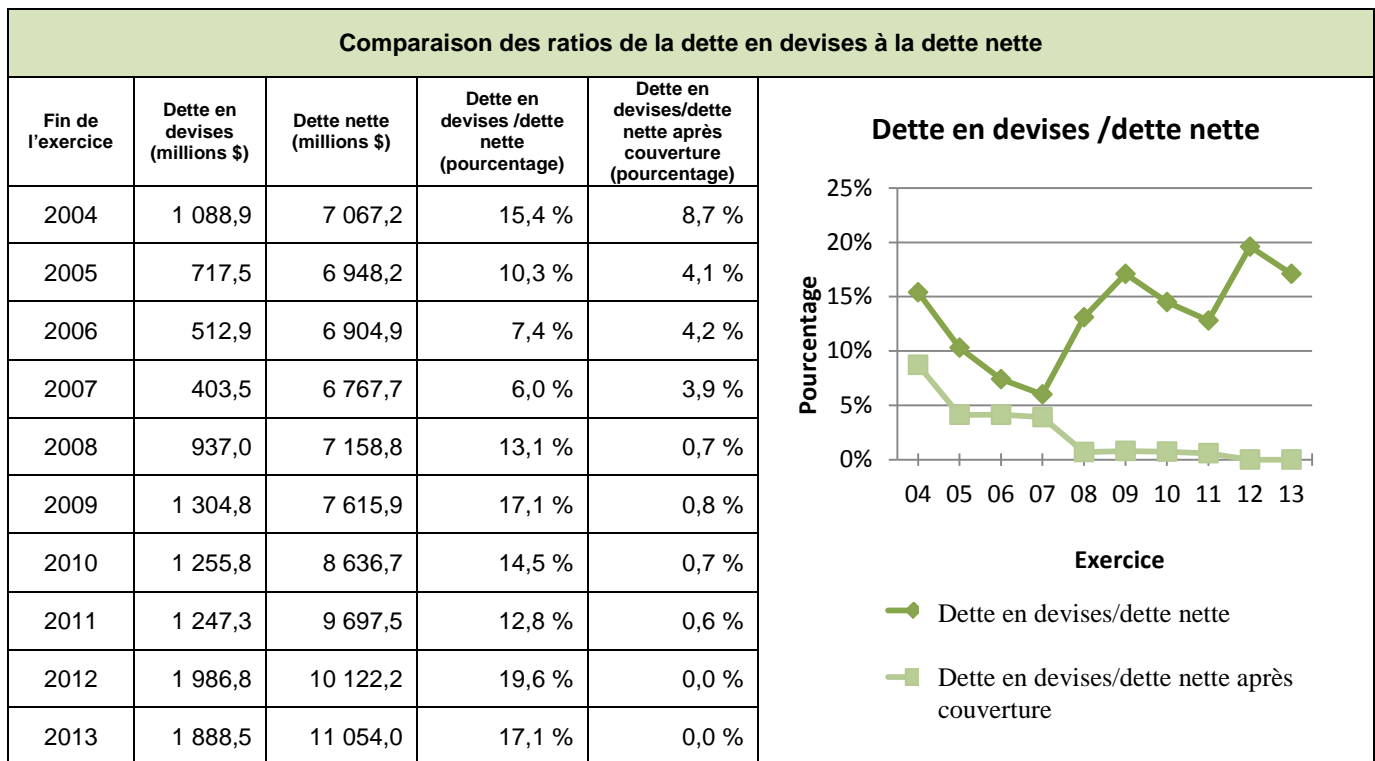


2.56 La pièce 2.24 montre que la dépendance de la province à l'égard des paiements de transfert a diminué entre 2010 et 2012. Au cours de l'exercice de 2013, les recettes ont diminué en raison de l'excédent

plus faible de 17,8 millions de dollars de la CFENB tel que reporté dans les états financiers consolidés audités de la province de 2013, comparativement à 145,0 millions de dollars l'exercice précédent. Cela a augmenté la dépendance à l'égard des paiements de transfert en 2013. Dons, selon notre appréciation, la tendance à court terme est défavorable et la tendance à long terme est mixte.

2.57 *Dette en devises /dette nette* L'indicateur du rapport entre la dette en devises et la dette nette permet de mesurer la vulnérabilité de la province face aux fluctuations monétaires. Il est présenté dans la pièce 2.25 ci-dessous.

Pièce 2.25 - Comparaison des ratios de la dette en devises à la dette nette



2.58 Les informations ci-dessus montrent que la dette en devises de la province s'est accrue au cours des derniers exercices, mais qu'elle a diminué en 2013. Le risque de change est compensé par la stratégie de couverture adoptée par la province. Cette dernière utilise plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises :

- achat d'éléments d'actif libellés en devises pour le fonds d'amortissement de la province;
- ententes d'échange de dettes qui permettent de rembourser en dollars canadiens;
- contrats de change à terme qui permettent à la province d'acheter des devises à un prix précis et à une date future déterminée.

2.59 La pièce 2.25 nous révèle que le risque d'exposition aux fluctuations des devises a beaucoup diminué au cours des années. Selon notre appréciation, cet indicateur est favorable en raison de l'efficacité de la stratégie de couverture de la province.

Résumé des indicateurs de vulnérabilité

Pièce 2.26 - Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Tendance des indicateurs de vulnérabilité		
Indicateur de vulnérabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Paiements de transfert/recettes totales	Défavorable	Mixte
Dettes en devises/dette nette	Favorable	Favorable

2.60 Tel que résumé à la pièce 2.26, les indicateurs sont mixtes en ce qui concerne la vulnérabilité de la province. Au cours des exercices au cours desquels la CFENB a tiré des recettes de son investissement dans Énergie NB, la province a moins dépendu des recettes du fédéral et cet indicateur s'est amélioré. En gros, la province fait du bon travail pour contrôler et gérer son exposition aux fluctuations des devises.

Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la province

Déficit

2.61 Dans la présente section, nous examinons les tendances importantes que nous avons observées dans les états financiers consolidés de la province. Nous soulignons ces tendances afin de sensibiliser la population et de donner au législateur une évaluation indépendante des questions sur lesquelles nous sommes d'avis que le gouvernement devrait se pencher.

2.62 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, la province a déclaré un déficit de 507,7 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 262,4 millions

de dollars par rapport au déficit de 245,3 millions de dollars qui a été déclaré pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

2.63 La pièce 2.27 explique à un haut niveau les raisons pour lesquelles le déficit a changé entre le 31 mars 2012 et le 31 mars 2013.

Pièce 2.27 - Analyse de l'augmentation du déficit

Analyse de l'augmentation du déficit	
	(millions)
Déficit de 2012	245,3 \$
Diminution des recettes de provenance provinciale	150,5
Augmentation des recettes de provenance fédérale	(126,3)
Augmentation des charges	238,2
Déficit de 2013	507,7 \$

2.64 La diminution des recettes de provenance provinciale est principalement attribuable à la diminution de 127,2 millions de dollars des bénéfices de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB) tel que reporté dans les états financiers consolidés audités de 2013 de la province.

2.65 Il y a eu une réduction de 34,9 millions de dollars des paiements de péréquation fiscale en raison du rétrécissement de l'écart fiscal entre le Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale. Il y a aussi eu une augmentation de 28,5 millions de dollars des recettes de subventions sans conditions, surtout en raison de l'augmentation du financement fédéral en espèces prévue dans la loi en matière de Transfert canadien en matière de santé et de Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

2.66 La province a apporté une modification à ses politiques comptables en matière de contributions reportées afférentes aux immobilisations en 2013, selon laquelle la comptabilisation des recettes de transfert est uniquement reportée au cas où et dans la mesure où le transfert donne lieu à une obligation répondant à la définition d'un passif. Ainsi, il y a eu une augmentation globale des recettes de provenance

fédérale de 126,3 millions de dollars imputables au coût initial en capital du Projet de porte d'entrée de la Route 1. De plus, une baisse du déficit cumulé de 881,2 millions de dollars a été rapportée au 31 mars 2013, relativement à ce changement de politique comptable.

2.67 Les charges totales ont augmenté de 238,2 millions de dollars. Cette baisse est attribuable à la hausse des charges dans la plupart des ministères, dont les plus importants ont été une augmentation de 91,5 millions de dollars au secteur du gouvernement central en raison de la hausse des charges de retraite qui découle de la mise à jour des évaluations actuarielles. La deuxième augmentation la plus importante est celle du ministère de la Santé de 55,9 millions de dollars. Cette augmentation globale des charges a été partiellement neutralisée par une réduction des charges des secteurs Travail et emploi (7,9 millions de dollars), Ressources (4,5 millions de dollars) et Service de la dette publique (1,5 million de dollars).

Dépenses

2.68 La pièce 2.28 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance moyen au cours des trois derniers exercices.

Pièce 2.28 - Tendances des charges par fonction (%)

Tendance des charges par fonction				
Taux moyen de croissance	Fonction	Taux de croissance de 2013	Taux de croissance de 2012	Taux de croissance de 2011
3,1	Éducation et formation	2,2	1,5	5,6
2,4	Santé	2,0	1,6	3,5
2,3	Service de la dette publique	(0,2)	3,2	4,0
2,0	Développement social	2,5	(0,7)	4,1
13,5	Transports et infrastructure	3,8	(31,0)	5,6
3,4	Services de protection	3,2	(11,9)	18,8
0,7	Ressources	(2,1)	(0,2)	4,5
(0,8)	Gouvernement central	16,9	(24,9)	5,7
(10,2)	Travail et emploi	(7,3)	(23,5)	0,1
(7,0)	Développement économique	5,2	(21,7)	(4,5)
0,9	Total	2,6	(4,5)	4,7

2.69 Comme le montre la pièce 2.28, le taux de croissance des charges de la province a connu une hausse de 2,6 % comparativement à 2012. Au cours de l'exercice 2013, sept des dix secteurs fonctionnels ont affiché un taux de croissance positif. Trois des dix secteurs fonctionnels ont affiché une croissance négative, ce qui laisse entendre que des réductions de coûts ont été effectuées. Le taux de croissance moyen des charges sur trois exercices pour 2013 s'est chiffré à 0,9 %. Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux de croissance sur trois exercices de 3,0 % enregistré l'année précédente.

2.70 Nous avons constaté que le taux de croissance des charges en 2013 a ralenti en santé et en éducation et en formation, les deux secteurs fonctionnels les plus importants en matière de charges, comparativement au taux de croissance de 2011.

2.71 Par contre, la pièce 2.28 montre que le gouvernement central a affiché le taux de croissance le plus élevé en 2013, surtout en raison de la hausse des charges de retraite, suivi des services de

protection. Si on compare le taux de croissance moyen sur trois exercices, les transports et infrastructures ont affiché le taux de croissance le plus élevé, suivi par les services de protection qui ont affiché le deuxième plus haut taux de croissance. Ces taux de croissance sont préoccupants, car ils montrent bien l'inflexibilité de ces charges spécifiques à un moment où, tel que démontre la pièce 2.28, le gouvernement s'emploie à réduire ses charges dans d'autres secteurs fonctionnels. Ils prouvent également que le financement des déficits passés continue d'avoir des incidences financières, même en dépit de la modération que s'impose actuellement le gouvernement. Les frais d'intérêt pourraient encore s'accroître si la dette continue d'augmenter ou si les taux d'intérêt montent lors du refinancement.

Recettes

2.72 La pièce 2.29 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance moyen au cours des trois derniers exercices.

2.73 Les recettes totales ont diminué de 24,2 millions de dollars. Cela est attribuable à une réduction des recettes de provenance provinciale de 150,5 millions de dollars et une augmentation compensatoire des recettes de provenance fédérale de 126,3 millions de dollars.

Pièce 2.29 - Tendances des recettes selon la provenance (pourcentage)

Tendance des recettes selon la provenance ¹				
Taux moyen de croissance	Source	Taux de croissance de 2013	Taux de croissance de 2012	Taux de croissance de 2011
2,8	Impôts	(0,9)	4,2	5,1
3,9	Licences et permis	4,2	3,3	4,2
13,0	Redevances	(3,6)	2,1	40,4
7,4	Autres recettes provinciales	2,0	15,3	4,9
0,7	Gains du fonds d'amortissement	(2,2)	0,9	3,3
(1,8)	Paiements de péréquation	(2,1)	(1,8)	(1,6)
3,6	Subventions sans conditions	3,3	3,9	3,7
9,3	Subventions conditionnelles	35,3	(11,3)	3,9
4,9	Total	4,5	2,1	8,0

¹Ceci exclut le revenu des entreprises publiques. Les chiffres utilisés dans le calcul proviennent de : Province du Nouveau-Brunswick, Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (chiffres comparatifs du revenu de 2013 et 2012), page 8, Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 (chiffre comparatif du revenu de 2011), page 8, et Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (chiffre comparatif du revenu de 2010).

2.74 La pièce 2.29 montre que le taux de croissance des recettes de la province de 2013 était de 4,5%, avec un taux moyen de croissance de 4,9% (excluant le revenu des entreprises publiques). Le taux de croissance de 2013 indique une augmentation importante en subventions conditionnelles reliée à un revenu ponctuel en capital pour le Projet de porte d'entrée de la Route 1.

**Autres provinces –
Comparaison des recettes
et des charges**

2.75 La pièce 2.30 donne la tendance des recettes brutes et des charges brutes d'autres provinces de taille similaire. Les données des autres provinces qui se trouvent dans la prochaine pièce viennent des états financiers sommaires audités de chacune des provinces.

Pièce 2.30 - Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces)

Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces)								
(millions \$)								
	Recettes brutes				Charges brutes			
	2013	2012	2011	Hausse de 2011 à 2013	2013	2012	2011	Hausse de 2011 à 2013
Nouveau-Brunswick	7 781,7	7 805,9	7 542,8	3,2 %	8 289,4	8 051,2	8 160,5	1,6 %
Nouvelle-Écosse	10 101,9	9 760,3	9 919,2	1,8 %	10 404,4	10 019,3	9 333,8	11,5 %
Saskatchewan	13 203,0	12 817,0	12 327,0	7,1 %	14 285,0	13 711,0	13 310,9	7,3 %
Manitoba	13 786,0	13 688,0	13 240,0	4,1 %	14 366,0	14 689,0	13 419,0	7,1 %

2.76 Nous avons noté qu'au cours des trois derniers exercices, dans ce groupe de comparables, le Nouveau-Brunswick affiche la plus faible croissance de charges brutes (1,6 %), comparativement à d'autres provinces (entre 7,1 % et 11,5 %). Cette situation reflète les mesures de restriction du gouvernement visant à freiner l'augmentation des charges dans plusieurs ministères.